

Copie | A. Fages responsable TPE  
P. Frescher

Faxer au Président<sup>ⓧ</sup>

13.04.06

**ensemble tout devient possible**

sarkozy.fr

000352

Paris, le 11 AVR. 2007

Monsieur le Président,

Vous m'avez récemment saisi pour me faire part des propositions du réseau « Tous Pour l'Emploi » qui réunit les principales organisations d'accompagnement des très petites entreprises et des PME, et je vous en remercie vivement.

C'est avec le plus grand intérêt que j'en ai pris connaissance et je souhaite saluer le remarquable travail que vous avez effectué, fondé sur votre connaissance approfondie des enjeux auxquels font face quotidiennement les entreprises dans notre pays. Comme vous le rappelez très justement, les très petites entreprises constituent un vivier d'emploi essentiel pour notre économie. Les PME représentent 63% de l'emploi en France, dont la moitié dans des entreprises de moins de 10 salariés. La France fait d'ailleurs figure d'exception en Europe de ce point de vue.

Ces entreprises ont des préoccupations spécifiques. Elles ont besoin en particulier d'un environnement juridique et fiscal stable. Depuis 2002, une politique ambitieuse a été conduite pour aider les très petites entreprises à se développer. Je pense en particulier à la création du contrat nouvelles embauches (CNE) qui a bénéficié à 800.000 personnes, à la simplification des démarches administratives avec le chèque emploi TPE et le développement de l'e-administration, à la baisse des charges sociales sur les bas salaires. Cette politique porte d'ores et déjà ses fruits : une baisse significative du chômage puisque le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de 380.000 depuis février 2005, et qu'un million d'entreprises ont été créées depuis 2002.

Toutefois, il faut aller plus loin car je suis persuadé que le fort potentiel des très petites entreprises reste encore insuffisamment exploité. C'est la raison pour laquelle j'ai formulé un certain nombre de propositions.

Je veux faire de l'Etat et de son administration des partenaires de la croissance des PME, par la simplification des procédures, la généralisation des guichets uniques, la stabilité juridique et la réduction des normes. Les incitations fiscales ou réglementaires seront débarrassées des innombrables conditions et plafonds en tout genre.

La seconde proposition est la suspension des différents seuils, qui dissuadent les PME d'embaucher lorsque les créations d'emploi conduisent à dépasser le seuil en question, pendant deux ans, à titre expérimental.

.../...


Je partage pleinement votre point de vue sur le niveau trop élevé des charges sociales dans notre pays qui pénalise la production française et la compétitivité de nos entreprises. C'est pourquoi, je propose de faire de la baisse des prélèvements sur le travail une priorité de notre réforme fiscale. Je souhaite en particulier que l'on réfléchisse à la manière dont les importations pourraient être mises à contribution pour financer notre protection sociale. Nous devons regarder l'expérience allemande de TVA sociale sans a priori pour en tirer les bonnes leçons pour la France. Je propose par ailleurs d'exonérer totalement de charges sociales et fiscales les heures supplémentaires, majorées de 25%, ce qui abaissera le coût du travail et incitera les entreprises à proposer davantage d'heures supplémentaires à leurs salariés, contribuant ainsi à l'augmentation du pouvoir d'achat qui est pour moi une priorité.

A cet égard, je partage votre sentiment sur la nécessité d'une réflexion sur le travail à temps partiel : les salariés qui le souhaitent doivent pouvoir choisir librement d'améliorer leur revenu en effectuant des heures complémentaires. Parmi les autres dossiers à traiter en priorité figurent également la convergence du taux de l'impôt sur les sociétés sur la moyenne européenne et la réforme de la taxe professionnelle.

Je souhaite également un meilleur fonctionnement du marché du travail grâce à la création du contrat de travail unique qui permette aux entreprises d'embaucher davantage, plus vite et plus facilement grâce à des procédures de licenciement moins longues, plus sûres et plus adaptées aux difficultés concrètes rencontrées par les PME. Il faut aussi accroître l'activité des petites entreprises et permettre à leurs salariés de travailler plus pour gagner plus, par la rémunération des heures supplémentaires majorée de 25 % (au lieu des 10 % actuellement pour les entreprises de moins de 20 salariés).

Je souhaite aussi, une fiscalité plus favorable à la croissance des entreprises, avec pour priorités : la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle, la réforme de la taxe professionnelle et le rapprochement du taux de l'IS sur la moyenne de l'UE-15, la suppression des droits de mutation pour la transmission de certains petits commerces.

En espérant que ces précisions répondent à vos attentes légitimes et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas SARKOZY,  
Candidat à l'élection présidentielle

Monsieur Jean-Pierre ALIX  
Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables  
153 rue de courcelles  
75017 PARIS CEDEX 17